



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION

Le président de la Section M. François Membrez salue les sociétaires présents ce soir, « des membres de la famille TCS », déclare-t-il, rappelant que la date de l'Assemblée, qui devait comme de coutume se tenir en mars, dans le cadre du Salon de l'auto, a été déplacée en raison du coronavirus.

Il salue également la présence de l'ancien président de la Section, M. Guy Zwahlen, de M. Henri-Pierre Galletti, ancien directeur qui officie aujourd'hui en tant que directeur de TCS Voyages et de M. Fred-Henri Schweger, président du TCS Camping Club de Genève. François Membrez reconnaît aussi dans l'Assemblée M. Michel Zemp, membre d'honneur de la Section et M. Jean-Pierre Knoblauch, nouveau responsable de la sécurité routière du TCS Genève.

Le président relaie les excuses de Patricia Armand, Uwe von Fels, David Amsler et Henri Balladur, membres du Comité, qui ne peuvent assister ce soir à cette assemblée.

Comme de coutume, déclare-t-il, la convocation à l'Assemblée générale a été publiée dans le journal de la Section et dans la Feuille d'avis officielle.

Il rappelle enfin aux personnes présentes les principales règles sanitaires qui s'imposent, à savoir distanciation et port du masque lors des déplacements. Le traditionnel apéritif dînatoire suivant l'assemblée, sera servi à table.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019, portant sur l'exercice 2018, est adopté à l'unanimité moins une opposition et une abstention.

2. Rapport d'activité du Comité

Le président renvoie les participants au rapport d'activité détaillé qui a fait l'objet d'une publication. Le TCS continue à communiquer par le biais de son journal, publié quatre fois par an et est également très actif sur les réseaux sociaux.

François Membrez fait ensuite état des principales actions menées par le TCS sur le plan de la politique de la mobilité en 2019.

Le TCS Genève défend une mobilité multimodale, en insistant sur l'importance de dédier les axes structurants au trafic individuel motorisé. Le TCS s'est aussi engagé activement contre la suppression de 4'000 places de stationnement, un thème qui comptera au nombre des sujets des prochaines votations cantonales. François Membrez encourage vivement les membres du TCS à voter contre le projet du gouvernement. Dans l'idée d'offrir aux automobilistes des espaces de stationnement souterrains et de libérer ainsi la voirie pour les piétons, la Section s'est engagée en faveur de la réalisation du parking Clés de Rive. Elle continue par ailleurs de lutter contre les velléités d'amender les scooters garés sur les trottoirs.

A la suite de François Membrez, les présidents de commission et de groupes de travail mentionnent quelques activités saillantes menées en 2019 dans le domaine de la Sécurité et de la prévention, de l'éco-mobilité, et des activités Club.

3. Rapport du Trésorier

Le trésorier, M. Nicolas Monney, commente les comptes 2019 de la Section, présentés en détails à la fin du rapport d'activité.

Au préalable, il informe l'Assemblée que la Section genevoise comptait 140'223 membres au 31.12.2019.

Les cotisations 2019 totalisaient la somme de CHF 2'249'000 et les produits nets des ventes se sont élevés à CHF 1'263'000.

Les charges de personnel se sont montées à CHF 1'832'000 et les autres charges d'exploitation ont totalisé CHF 1'640'000. Les amortissements étaient de CHF 93'000.

Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts a été de moins CHF 53'000.

Les produits et charges financières du portefeuille titres ont dégagé un excédent net de CHF 541'000.

Le bénéfice avant impôts était de CHF 487'000. A cela se sont ajoutées les charges et produits extraordinaires ainsi que les impôts directs, pour arriver au résultat excédentaire de CHF 383'000.

S'agissant de l'Actif du bilan :

L'actif circulant était de CHF 7'479'000. Il est composé de la trésorerie CHF 6'744'000, des créances CHF 577'000, du stock CHF 32'000 et des actifs de régularisation CHF 124'000.

Les actifs immobilisés nets se sont élevés à CHF 450'000.

Au total, l'actif du bilan a atteint CHF 7'929'000.

Au passif du bilan, les fonds étrangers ont augmenté pour s'élever à CHF 821'000 soit 10.36 % du total du bilan.

Les fonds propres de l'Association ont aussi augmenté de l'équivalent du résultat 2019, pour atteindre la somme de CHF 7'108'000.

4. Rapport du vérificateur des comptes

Représentant de la Société PricewaterhouseCoopers (PwC), l'organe de révision du TCS Genève, M. Nicolas Biederbost assure que le contrôle n'a mis en évidence aucune anomalie et confirme que les comptes sont bien tenus.

5. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2019

A l'unanimité, les sociétaires approuvent d'abord le rapport d'activité et donnent décharge au Comité, avant d'adopter les comptes de la Section pour l'année 2019.

6. Nomination de l'organe de révision

Le trésorier présente la société PricewaterhouseCoopers qui se charge du contrôle des comptes depuis plusieurs années. Il explique la manière dont se déroule cet audit.

Sur recommandation du Comité, le mandat confié à la société PricewaterhouseCoopers est reconduit pour l'année 2020.

7. Réélection de trois membres sortants du Comité

Les statuts de la Section prévoient que les membres du Comité doivent faire l'objet d'une réélection tous les cinq ans : cette année Patricia Armand, Caron Vibert et Renato Di Gisi sont candidats à leur réélection.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité, moins l'abstention des concernés, de reconduire le mandat au Comité des trois membres cités.

8. Election d'un nouveau membre du Comité

Deux candidats se présentent pour intégrer le Comité, celui-ci pouvant compter 15 membres et en comptant actuellement 14.

M. Antoine Barde se présente d'abord : ancien maire d'Anières, il est aussi député au Grand Conseil et a été membre durant huit ans de la commission Mobilité, ce qui lui permet d'être très au fait de l'environnement cantonal et communal genevois. M. Barde a notamment été rapporteur de la loi sur la compensation des places de parking supprimées. Il est ingénieur en informatique de formation et, ayant eu sa propre entreprise, est proche des milieux entrepreneurs.

M. Etienne Losdyck-Babel fait état de ses atouts : il connaît le TCS de l'intérieur depuis de nombreuses années. Il a présidé la commission Mobilités dont il fait encore partie, et a été membre du Comité avant de se mettre en congé suite à un grave accident. Il a par ailleurs été président du mouvement Transport et Economie, qui a été un des fers de lance de la campagne de soutien de la traversée de la rade. Personnellement touché par ce problème, il a amené le TCS à se positionner sur la question du don d'organes. En qualité d'architecte, il estime avoir des compétences qui font aujourd'hui défaut au Comité, en particulier des connaissances techniques en termes de mobilité et d'aménagement du territoire. Sa vision pour l'Association porte sur une utilisation de la trésorerie de la Section « pour être plus actif et incisif », dit-il. Il relève aussi que, depuis plusieurs années, la Section perd des membres. « Il faut que le comité réagisse pour ne pas perdre de la vitesse ».

L'Assemblée générale s'exprime à bulletin secret.

Mme Myrta Cottet et M. Nicolas Biederbost sont désignés scrutateurs.

Sur les 49 votants, 30 s'expriment en faveur de Monsieur Barde et 19 pour M. Losdyck-Babel. A la majorité des votants, M. Antoine Barde est désigné membre du Comité du TCS Genève.

9. Election des délégués à l'Assemblée des délégués du Club Central, 2021-2023

Le président explique que les délégués sont les représentants des sections au sein du siège central. Genève est la troisième plus grande section de Suisse, après Zürich et la section vaudoise.

L'Assemblée générale approuve en bloc l'élection de 13 délégués et de 4 délégués suppléants selon la liste suivante :

Délégués : Patricia Armand, Henri Ballardur, John Bucher, Renato Di Gisi, Pierre-Alain Fivaz, Yves Kaltenrieder, Jean-Marc Leiser, Nicolas Monney, Jean-Michel Retfalvi, Michèle Sonzogni, Patrick Schaub, Philippe Urech, Uwe Von Fels

Suppléants : David Amsler, Stéphanie Saad Hirschy, Etienne Losdyck-Babel, Claude Zuber.

10. Nomination de membres d'honneur

Le Comité recommande à l'Assemblée d'honorer deux personnes qui ont contribué activement à la réalisation des buts du TCS, dans le cadre de la Section.

Le président de la Section et la présidente de la commission Sécurité et prévention présentent avec émotion Jean-Daniel Delessert dont ils soulignent le dévouement, le professionnalisme et l'intérêt pour la transmission. M. Delessert a œuvré tout au long de sa carrière en faveur de la sécurité routière, de la prévention et de la formation, d'abord en tant que gendarme à la brigade motorisée, puis en tant que formateur et commissaire. Le TCS Genève salue son engagement et lui marque toute sa reconnaissance.

A son tour, Michel Ducret est vivement remercié pour l'expertise déterminante qu'il a mise au service du TCS dans le cadre de la commission Mobilités. Monsieur Ducret a siégé 24 ans au Grand Conseil et connaît donc bien non seulement le domaine de l'aménagement, mais aussi les réseaux de transports publics. Président de la CITraP, organisation de défense des réseaux de transports publics, il a beaucoup apporté au TCS qui, contrairement à ce que certains pensent, a toujours soutenu la multi-modalité.

L'Assemblée générale valide ces deux nominations.

11. Cotisations 2021

Le Comité recommande à l'Assemblée générale de maintenir les cotisations sans changement, ce que celle-ci approuve.

- Sociétariat individuel avec dépannage : 20.-
- Sociétariat individuel avec dépannage, moins de 26 ans: 13.-
- Sociétariat famille et couple, avec dépannage : 30.-
- Sociétariat famille et couple, sans dépannage : 10.-
- Sociétariat motorisé (ancien) : 30.-
- Sociétariat jeune : 13.-
- Sociétariat non-motorisé (ancien) 8.-
- Sociétariat vélo 6.-
- Carte partenaire : 8.50.-
- Carte patrouille 8.50.-

12. Divers et conclusion

Le directeur, Yves Gerber, évoque l'Université d'été que la Section organise chaque année. L'édition 2020 se greffera, le 31 octobre, au TCS eMobility Day, un événement public organisé par l'Académie de la mobilité du siège central, qui permettra de tester des véhicules électriques allant de la voiture à l'e-trottinette, en passant par les vélos électriques. La manifestation se déroulera sur la piste du Plantin. Les personnes intéressées sont chaleureusement invitées à y participer.